

Procès-verbal 70^{ème} assemblée des délégués de la Société Fribourgeoise des Tireurs Sportifs du 23 février 2017 à St-Aubin

8

Ordre du jour

1. Salutations, constitution de l'assemblée, nomination des scrutateurs
 2. Procès-verbal de la 69^{ème} assemblée des délégués à Tafers
 3. Rapport du président
 4. Comptes 2017 et rapport des vérificateurs
 5. Budget 2018
 6. Comité cantonal : élection du président
 7. Rapports Carabine 10 m, 50 m et match/relève
 8. Remise des distinctions de la FST et de la SFTS, ainsi que des prix spéciaux
 9. Désignation du lieu de la prochaine assemblée (district de la Sarine)
 10. Propositions:
 - du comité cantonal
 - des sociétés
 11. Divers
-

1. Salutations, constitution de l'assemblée, nomination des scrutateurs

Daniel Roubaty, président de la SFTS, ouvre la 70^{ème} assemblée des délégués en saluant les invités présents, en particulier MM. Didier Schouwey (commune de St-Aubin), Ruedi Meier (FST), Luzia Ullmann (CO FFTJ), Fabien Thürler (trésorier SCTF), Patrice Sauter (Président AFVTS), Jean-Marc Berger (Président de la Fédération de tir de la Broye), Paul Tornare (Président d'honneur), les membres d'honneur présents, Michel Verdon (Société de Tir air comprimé Vully-Broye), ainsi que les représentants de la presse et des médias. Diverses personnes et autorités se sont excusées.

M. Didier Schouwey, Conseiller communal de St-Aubin, remercie la SFTS pour son invitation et la félicite pour son dynamisme. St-Aubin est en progression constante, bien aidée en cela par la fusion communale survenue en 2001. La fierté de la commune est son château de 1631, qui est un centre d'activité important (école, puis administration communale, culture, etc.). St-Aubin est aussi riche de ses sociétés sportives, qui profitent de très bonnes infrastructures. Le village est ouvert pour les nouvelles entreprises et dispose de la place nécessaire (site Elanco par exemple). St-Aubin est connue loin à la ronde par son fruit local, le pruneau. La société de tir Vully-Broye est un très bon porte-drapeau de la région, par exemple grâce aux finales cantonales parfaitement organisées en 2017 et par sa promotion en LNA en équipes. La commune se fait un plaisir de nous offrir une verrée à l'issue de l'assemblée. Nous l'en remercions.

Manuela Poffet, Jean-Pierre Guillard et Muriel Gross sont désignés scrutateurs. Une société étant absente ce soir, nous comptons 72 personnes avec droit de vote; majorité 37. Les sociétés ont reçu l'ordre du jour tel que reproduit dans le rapport annuel et publié sur internet. Il est accepté tel quel. Seuls les points de l'ordre du jour pourront donner lieu à des décisions.

L'assemblée se lève et observe un instant de silence en l'honneur de nos camarades tireurs disparus et en celui des parents et amis qui ont quitté ce monde.

2. Procès-verbal de la 69^{ème} assemblée à Tifers

Le procès-verbal a été mis à disposition sur le site de la SFTS. Il figure dans le rapport annuel.

Comme il n'y a aucune demande de lecture ou observation au sujet de ce résumé de nos délibérations, le président met le procès-verbal au vote. Il est accepté à l'unanimité, avec remerciements au secrétaire.

3. Rapport du président

Le président revient sur les points essentiels du rapport publié (internet et rapport annuel).

Les points de satisfactions suivants méritent d'être soulevés. Le comité cantonal travaille de manière excellente, malgré son effectif réduit à six. Même si toutes les tâches sont assumées, l'effectif réduit demeure un risque. Chaque société doit donc penser à la relève au comité cantonal, à moyen et long terme. Dans un autre registre, nous sommes fiers de compter quatre juniors actifs dans les Centres régionaux de performances : à la carabine, la SFTS a plus de juniors dans ces structures que tous les autres cantons romands réunis. C'est un investissement qui vaut la peine. Satisfaction également du côté des compétitions cantonales : elles ont été parfaitement organisées et ont couronné de vrais champions. La déception est qu'il n'a pas été possible de placer le tir à la carabine 50 mètres dans le programme du Tir cantonal fribourgeois 2019.

Mis au vote, le rapport du président est accepté à l'unanimité. D. Roubaty remercie l'assemblée pour sa confiance.

4. Comptes 2017 et rapport des vérificateurs

F. Descloux présente les comptes de la SFTS. Il passe en revue les différents postes de revenus et charges. Le bénéfice de l'exercice est de CHF 623.10.

Au bilan, les débiteurs divers sont à nouveau liés à l'activité C50m facturée tard. Notre capital se monte désormais à CHF 82'513.45.

Pour la commission de vérification des comptes, A.-C. Cotting signale que la révision a eu lieu le 23 janvier 2018. Les réviseurs ont retrouvé toutes les pièces comptables nécessaires et ils ont obtenu les explications demandées. Le rapport figure en page 28 du rapport annuel.

Le président met les comptes au vote, tels que présentés ce jour. Il demande que décharge soit donnée au comité pour sa gestion. Les comptes sont acceptés à l'unanimité et décharge est donnée.

Le président remercie le caissier pour son excellent travail tout au long de l'année. Merci aussi aux vérificateurs des comptes.

5. Budget 2018

Le budget 2018 table pour une fois sur un déficit, de CHF 1'010.00. On prévoit un meilleur résultat pour les concours de groupes grâce à l'achat de nouvelles médailles moins coûteuses. La participation aux frais des Centres régionaux de performances est en nette augmentation, signe de notre grande activité à ce niveau. Les cotisations sont inchangées.

Mis au vote, le budget est accepté à l'unanimité.

M. Michel Verdon, président de la société organisatrice (Vully-Broye), est honoré de recevoir les délégués de la SFTS ce soir. Vully-Broye résulte de la fusion de trois sociétés, qui se sont unies pour être compétitives au niveau sportif. Ce fut une bonne décision puisque la société a atteint un niveau élevé et participe régulièrement aux finales des concours d'équipes. Cette année, elle a réintégré les rangs de la LNA, après une finale chargée d'émotions : les rencontres directes, la musique, le soutien des spectateurs avec cloches font de cette finale un show qui met les nerfs des tireurs et des spectateurs à rude épreuve. Cette promotion est le résultat de l'engagement de tous. Cet engagement, il existe dans toutes les sociétés et ceux qui encadrent nos tireurs dans le canton méritent des remerciements chaleureux. C'est grâce à eux que le tir sportif continuera à vivre.

6. Comité cantonal : élection du président

Patrice Rossier, vice-président, prend la parole pour remercier notre président du travail de ces six dernières années. C'est un vrai plaisir de s'engager avec lui au sein du comité. Selon les statuts, chaque trois ans, nous devons mettre au vote cette fonction de président. Daniel Roubaty est candidat à sa propre succession.

Le président questionne la salle au sujet d'éventuelles candidatures supplémentaires. Elle répond par un tonnerre d'applaudissements, officialisant la réélection de notre président par acclamation. Daniel Roubaty accepte un nouveau mandat de trois ans.

7. Rapports Carabine 10 m, 50 m et Match/relève

A. Cotting (C 10m) se réjouit de la participation en augmentation, pour la 2^{ème} année consécutive, aux maîtrises et passes cantonales. Avec le tir sur appui, la tendance à la hausse devrait se confirmer. Merci aux fonctionnaires qui permettent que les concours se déroulent sans anicroches, spécialement en respectant les délais. Bravo aux juniors pour les belles performances tirées. En 2018, un nouvel objectif sera d'augmenter la participation au tir sur appui.

P. Rossier (C 50m) voulait atteindre deux objectifs en 2017. La participation au concours fédéral de groupes par toutes les sociétés n'est pas atteinte. Voir 80% des membres de chaque société se rendre au concours de sociétés est un objectif ancien, mais qui n'est toujours pas atteint. Les sociétés qui ont gagné dans leur catégorie tout en faisant participer au moins 80% des tireurs

reçoivent un prix ce soir et sont félicitées. Pour 2018, la participation au championnat fédéral de groupes reste un objectif (NB : un changement du règlement cantonal sera proposé à la prochaine assemblée technique). Le second objectif restera aussi le même : 80% des tireurs de chaque société participent au concours de sociétés.

St. Broillet (Match/Relève) se réjouit que le premier objectif annuel ait été atteint, soit la participation de 15 sportifs au camp de formation. Le second objectif n'est par contre pas atteint puisque trop peu de sociétés ont participé au tir d'incitation à genou. On reprend les mêmes objectifs pour 2018. Les résultats des matcheurs furent très bons, avec très souvent des places sur le podium. Le grand engagement des entraîneurs explique ces succès. Ils méritent nos applaudissements. C'est grâce à eux que nous pouvons déléguer des tireurs aux Centres régionaux de performances. Les matcheurs auront dès cette année une nouvelle tenue qui permettra de les distinguer sur les podiums. Pour le futur, nous devons axer nos efforts sur le tir en trois positions, qui prend toujours plus de place au plan international.

Les rapports sont approuvés à l'unanimité.

8. Remise des distinctions de la FST et de la SFTS, ainsi que des prix spéciaux

Des prix sont remis aux vainqueurs aux champions suisses individuels, aux tireurs assidus aux finales cantonales et à ceux qui remplissent les critères fixés par la FST pour ses insignes de tireurs sportifs. Le tableau d'honneur de la SFTS figurant dans le rapport annuel en fait la liste. C'est une manière de mettre en exergue toutes ces belles performances.

Les prix SFTS sont remis par le Président. Ceux de la FST par Ruedi Meier, membre du comité FST.

9. Désignation du lieu de la prochaine assemblée (district de la Sarine)

D'après le tournus par districts, c'est en Sarine que nous nous retrouverons en 2019. La société des Taverniers de La Corbaz, qui fêtera son 75^{ème} anniversaire, s'est d'ores et déjà portée candidate lors de notre assemblée de l'année dernière. La salle valide cette candidature.

10. Propositions

- **du comité cantonal**
Le comité n'a pas de propositions à formuler.
- **des sociétés**
Le comité n'a reçu aucune proposition des sociétés.

11. Divers

Informatique et service de classements : Patrice Rossier nous appuie dans ce domaine depuis de nombreuses années. Il a su rendre les concours attractifs, avec des classements en direct. Les années passant, Patrice désire obtenir un appui pour la suite de son activité. Pour cela, il faudrait

maîtriser la programmation de macros Excel. Accepter ce travail ne veut pas dire automatiquement entrer au comité.

Finales AC 2019 : la société d'Attalens-Châtel ne peut finalement pas assumer l'organisation de ces finales. Nous cherchons un nouvel organisateur. C'est un challenge intéressant et, habituellement, lucratif. Les volontaires sont priés de se manifester d'ici au 1^{er} mai 2018.

Target Sprint : il s'agit d'une nouvelle discipline de tir mise en place par l'ISSF, comme mélange de course sur 400 mètres et de tir à 10 mètres sur cibles basculantes. Les premiers concours en Suisse sont prévus en 2018. La FST peut soutenir les organisateurs intéressés, aussi en fournissant du matériel.

Fête fédérale de tir des jeunes 2019 : Mme Luzia Ullmann est parmi nous ce soir pour présenter, avec Ruedi Meier, les points essentiels de ce tir qui aura lieu dans la région de Frauenfeld. Toutes les distances seront représentées. Détails sur le site www.esfj2019.ch. Le CO assure que l'ambiance sera très festive. La SFTS incite les sociétés du canton à participer à cette fête.

Message de la FST : Ruedi Meier remercie la SFTS pour son invitation et félicite notre Président pour sa réélection. Il transmet quelques informations sur l'activité de la FST et ses défis. La nouvelle réglementation sur les armes prévue ne satisfait pas la FST : elle n'est pas nécessaire et ne permet pas d'atteindre le but visé. Cette année le sport d'élite s'est professionnalisé, succès internationaux à la clef. Bravo à Fribourg pour son rôle dans la création du Centre romand de performances à Lausanne. La FST n'oublie pas la base (tireurs et sociétés) et veut la renforcer grâce à une meilleure coordination des disciplines et concours. L'introduction sur tir sur appui permet de garder les tireurs actifs encore plus longtemps. C'est un vrai succès. Le Target Sprint est la prochaine discipline à développer. La FST veut faire connaître le tir à un large public. Elle a atteint cet objectif en étant présente à la Fête d'Unspunnen et au salon Pêche Chasse Tir. La FST va moderniser son image en mettant prochainement en ligne un site internet renouvelé. Les tireurs sportifs n'entendent pas céder aux modes, mais suivre, avec patience, une ligne fidèle à la longue tradition du tir. Un grand bravo aux tireurs pour leurs très bons résultats et aussi pour continuer à soutenir le tir de match, spécialement en trois positions.

Age-limite pour le tir sur appui : la SFTS suit les décisions prises par la FST et applique la limite d'âge de 55 ans, limite qui a été très discutée au niveau fédéral au moment de sa fixation. En choisissant un âge-limite plutôt bas, on a espéré attirer de nouveaux tireurs dans les stands.

Système de gestion des sociétés (AFS) : ce système n'est pas très convivial. Nombreux sont ceux qui aimeraient le voir changer, en même temps que le site internet. La FST a inclus cette problématique dans sa réflexion globale et ses discussions avec ses partenaires. Le changement n'est pas aisé car il faut tenir compte de la large palette des utilisateurs, y compris le DDPS.

Pour terminer, le président remercie la société de Vully-Broye pour la parfaite organisation de la soirée, le comité pour son appui efficace, et les sponsors pour leur soutien. N'oubliant pas de remercier aussi les délégués pour le temps consacré à l'assemblée, le président met fin aux débats à 21 heures 40.

Daniel Roubaty
Président

Jacques Moullet
Secrétaire